

Le Rwanda et la Belgique (3), vers l'abîme... et ensuite

Troisième étude historique en préparation de la conférence de réconciliation Belgique-Rwanda 7-14 juillet 2009

“Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent point ce que leur avait dit le roi d’Egypte; elles laissèrent vivre les enfants.”

“Alors le Pharaon donna cet ordre à tout son peuple: Vous jetterez dans le fleuve tout garçon qui naîtra, et vous laisserez vivre toutes les filles” (Exode 1:17,22

“Je vous supplie, ne me tuez pas; je ne serai plus jamais Tutsi!”¹

“Et puis Victor est silencieux. D’un coup. J’entend seulement le bruit des os craquants et d’un corps qui est brisé... Sans expression je réalise que c’est mon ami qui est en train d’être coupé en morceaux derrière cette porte. Toute vie sort de moi... Au clair de la lune et d’une lampe à pétrole sur la table de cuisine on voit le mèche des machettes qui enfoncent dans ce qui reste d’un corps d’un homme sur la terre. Les gardiens frappent chacun à son tour dans un mouvement perpétuellement répété. Victor ne criait pas. Mais d’un coup un hurlement épouvantable sort de son corps. Ce n’était plus un cri humain, ni le râle d’un animal, c’était le bruit terrible d’épouvante, d’une douleur infinie et inconnue.”²



Le génocide

Le 6 avril 1994 vers 20.30 h. l'avion avec le président rwandais Habyarimana et le président burundais Ntaryamira fut abattu par un missile. Immédiatement après l'armée rwandaise commençait à tuer tous les habitants près du site du drame. L'étincelle faisait exploser le baril. Ou bien était-ce un signal du départ délibéré?³ De toute façon les Tutsi savent que leur sort est scellé. En tout cas c'est eux qui vont être accusé et le grand massacre peut commencer. Dans les premières heures après la mort des présidents tout les opposants Hutu sont tués à Kigali⁴ Ainsi toute opposition politique contre le plan meurtrier serait éradiqué. Après une courte lutte de pouvoir interne le colonel Bagosora arrive au pouvoir.

1 Une mère Hutu qui était mariée à un homme Tutsi, était permise de s'enfuir. Lorsqu'elle sortait de l'Eglise, où elle était réfugiée, la femme vit 8 des 11 de ses enfants se faire abattre devant ses yeux. Son fils cadet de 3 ans, qui était témoin de ce massacre, prononçait cetttes paroles avant d'être abattu lui-même.

2 Du livre “nous existons encore” d'une survivante du génocide, Annick Kayitesi

3 A propos des circonstances et des responsabilités de cet attaque la dernière parole n'a pas encore été dite après 15 ans. Est-ce le FPR voulait tuer le président afin d'éliminer la dernière barrière pour leur retour au pays? Ou est-ce que c'était un coup d'état par des forces radicales au sein de l'armée rwandaise? Plus tard il paraissait que le début du génocide avait été planifié vers le 25 mars et il est incertain si le président était le cause de ce délai.

4 Les premiers victimes étaient de Hutu modérés, qui furent abattu de sang froid par des membres de leur propre peuple. Maintenant plus rien n'opposerait à la 'solution finale du problème Tutsi'. (Annick Kayitese)

Dans un effort de parler à son peuple rwandais le premier-ministre de l'ancien gouvernement intérimaire Madame Uwilingiyimana sera escortés par 15 casques-bleus de MINUAR mal armés, dont 10 casques-bleus belges. L'accès au studio de radio lui est refusé par l'armée: "*Le premier ministre ne travaille plus*". Quand le premier ministre rentre dans sa demeure officielle, le détachement de MINUAR est attaqué par l'armée rwandaise. Ils attendent en vain pour des renforcements militaires et les 15 casques bleus sont capturés. Le premier ministre est abattu de sang froid devant sa maison. Ses enfants trouvent un refuge auprès d'un voisin diplomate de l'ONU. Les 5 paras ghanéens sont libérés. Les 10 paras belges sont

brutalement abattus. Dans une semaine après la mort tout le détachement des paras belges de MINUAR (KIBAT II) sera révoqué en Belgique.⁵ Pendant les jours après le ministre des Affaires Etrangères Willy Claes fait de la pression auprès de l'ONU pour révoquer tous les militaires de MINUAR. Pendant les premiers jours le génocide se limite des massacres des Tutsi dans et autour de Kigali. Les semaines d'après le génocide se répand comme une tache d'huile à travers le pays entier. Des unités de l'armée organisent de rafles dans plusieurs endroits, étroitement assistés par les milices de Interahamwe, en tuant tous les Tutsi allant de maison en maison. Les autorités civiles locales sont instruisés par le 'gouvernement' nouveau établi afin de massacrer des Tutsi. Le population locale secourt activement en indiquant les domiciles des Tutsi ou de Hutu modérés, assisté par la radio Mille Collines et à l'instigation des autorités locales. Armés avec des gourdins avec des clous, des machettes, des arcs et flèches et aussi des grenades fournis par l'armée, des milices Interahamwe démêlent des régions entières à la recherche de Tutsi cachés. Fin avril les Tutsi ne seront plus abattus dans leurs maisons, mais sous prétexte de l'asile seront amorcés dans des écoles, des hôpitaux et des stades de sport, ou ils seront massacrés systématiquement. Dans les premières semaines des milliers de Tutsi réussissent à



Les dix paras belges tués



5 En 1996 une commission d'enquête parlementaire a recherché les circonstances du drame des 10 paras belges ainsi que la responsabilité du gouvernement belge, celle de MINUAR et de celle de l'armée rwandaise. Un rapport volumineux était publié l'année d'après. Les familles des paras ont ensuite cité en justice le ministre des Affaires Etrangères Claes et celui de Défense Delcroix.

traverser la frontière avec le Burundi et le Zaïre. Après cela deviendra impossible à cause des contrôles de routes et des troupes patrouillantes la région, qui identifient chacun à la base de leur carte d'identité. Si ces cartes sont détruites, il est laissé au choix délibéré de ces hommes parfois ivres et drogués de déterminer qui ressemble à un Hutu et qui à un Tutsi. Des femmes et des filles innombrables sont d'abord sélectionnées avant d'être violées une fois, ou plusieurs fois, ou bien d'être emmenées pour servir comme esclaves sexuelles des milices avant d'être abattues.



Partout dans les rues on trouve d'innombrables cadavres humains pourrissants et de longs rayons des êtres humains encore vivants attendant pour être abattus à coups de machette. Dans les fleuves flottent des milliers des cadavres gonflés des Tutsi. Des enfants sont tués devant les yeux de leurs parents et des parents sont tués devant les yeux de leurs enfants. Souvent les bourreaux prennent plaisir à laisser les corps abattus à demi-mort au long des talus afin de les faire mourir lentement et douloureusement. De balles sont exclusivement utilisés pour celui qui a assez d'argent pour choisir cette mort moins douloureuse. Dans les premières semaines la loyauté des Hutu est mise à l'épreuve en testant s'il sont prêts à tuer des Tutsi. Des cruautés inouïes ont lieu: des parents sont forcés à tuer leurs propres enfants, des Hutu sont forcés à tuer leurs époux ou épouses. Sinon ils seront tués comme traîtres de la cause Hutu. Après un certain temps les Hutu modérés ne sont plus visés.

Beaucoup attendent passivement le moment que les militaires ou les miliciens démêlent leurs quartiers, souvent pendant des semaines, des jours, des heures, avant que le tornade de violence atteint leur maison. Des autres se cachent dans des puits secs, des faux plafonds ou dans les marais. Mais les miliciens font bien leur travail et savent ou les trouver. Très peu seulement trouvent refuge auprès des voisins Hutu ou des amis. Très peu survivront les mois de folie.

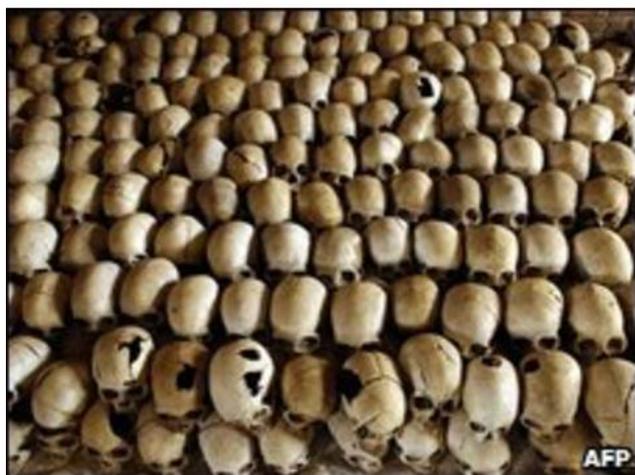
Aussi l'Eglise Catholique ne reste pas en arrière. Des religieux Tutsi seront tués. Des évêques de l'Eglise promettent leur soutien au nouveau gouvernement. Beaucoup de religieux catholiques et protestants donnent leur accord tacite aux tueries. Plusieurs prêtres qui auraient pu sauver des vies le refusaient, mais il y a aussi des exceptions. Dans son livre sur la relation de l'Eglise et l'état rwandais et belge Tuypens décrit le témoignage cuisant des femmes de Sovu. Des villageois chassés s'efforcent de trouver une entrée au couvent des sœurs bénédictines. Mais l'abbesse veut renvoyer les Tutsi.

' "Je ne permettrai jamais que cet endroit sera souillé par le sang des Tutsi" De petits enfants la suppliaient de les cacher, mais elle les repoussait et leur disait qu'ils devaient suivre leurs parents. 'Dieu veut votre mort' criaient des Hutu du couvent... Quelques jours plus tard nous étions surpris par des policiers, des soldats et l'Interahamwe, tous bien armés. Sœur Julienne Kizitu, alias 'Gapyisi', la bête, se trouvait parmi eux. Elle donnait aux meurtriers des jerrycans avec du pétrole et la liste de nos noms... Les criminels fermaient la porte d'un cadenas large. Avec le pétrole de la sœur Kizito le garage était ensuite incendié. L'espace était trop étroite pour la grande quantité des personnes.

Beaucoup préféraient la mort de machette et se forçaient vers l'extérieur à travers un trou fait de l'intérieur de la porte. Alors les meurtriers entraient le garage et abattaient sans merci tous qui étaient encore en vie.."



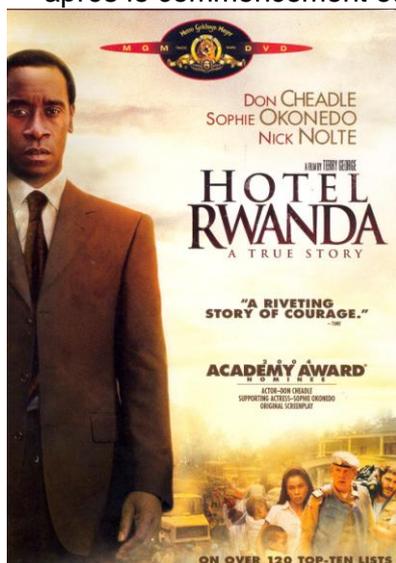
Dès le premier jour du génocide les troupes du FPR de Paul Kagame avancent du nord du pays contre l'armée rwandaise. Dans les régions nord et occidentales qu'ils conquièrent, les Tutsi sont généralement en sécurité. Leur premier objectif n'était pas de sauver des Tutsi, mais de chasser le régime. Dans les régions vaincues par le FPR des représailles contre des



Hutu ont lieu et parfois aussi contre des Tutsi qui sont soupçonnés d'être des collaborateurs. Beaucoup d'autres seront capturés pour être enquêtés plus tard. Pendant les années après le génocide des expéditions punitives par le FPR seront menées à l'Est du Congo avec des dizaines de milliers des morts et pendant la guerre civile dans cette région en 1996 encore plusieurs centaines de milliers des personnes seront tués. La survie de quelques dizaines de milliers des Tutsi est surtout le résultat des efforts de l'armée de FPR et en seconde instance par les efforts de MINUAR et l'armée française.⁶

Le génocide, la Belgique et la communauté internationale

Tandis que le génocide rage à travers le Rwanda, le Conseil de Sécurité de l'ONU discute sur la question s'il est question d'un génocide, de épurations ethniques, des victimes civils à cause d'une guerre civile ou des éruptions de violence ethnique. Seulement 4 semaines après le commencement et 200.000 victimes de plus, on reconnaît qu'il s'agit bel et bien



d'un génocide. Beaucoup des preuves qui indiquaient qu'un génocide allait se déclencher n'étaient pas prises au sérieux. Mais même quand il avait commencé la façon systématique et ordonnée du génocide montrait clairement qu'il s'agissait d'une opération bien préparée. Des dizaines de milliers de personnes participaient dans le massacre, instruites par les autorités civiles et par les émetteurs de radio. Des dépôts d'armes à travers tout le pays étaient utilisés. Les autorités locales procurait des listes avec les noms des Tutsi et leurs adresses. Quotidiennement des milliers des adolescents et des jeunes hommes partait 'au travail', c.à.d. tuer les 'Inyenzi', des cancrelats. Même pendant le génocide la nouvelle armée rwandaise fait semblant au médias étrangers qu'il s'agit des éruptions de violence tribale., ce qui est accepté par la majorité des pays pendant le premier mois. Même une délégation du gouvernement rwandais est accueilli par le gouvernement français et par le Conseil de Sécurité de l'ONU, dont le Rwanda

comme par hasard fait parti en tant que membre non-permanent cette année. On lui donne même la parole pour défendre la 'politique' de son 'gouvernement'.

⁶ Dans le dernier mois du génocide les Français lancent ' l'opération Turquoise'. Devant les caméras des militaires français délivrent quelques milliers des Tutsi dans le sud-ouest du pays. Les caméras ne montrent pas comment des militaires français combattent aux côtés de l'armée rwandaise génocidaire contre le FPR. Ce seulement quand la défaite est inévitable qu'ils laissent tomber leur allié fidèle en Afrique Centrale, mais pas avant qu'ils ont garanti un laissez-passer des milliers de miliciens Interahamwe ainsi que des militaires rwandais armées. Dans la suite du drame rwandais encore beaucoup des années des souffrances indicibles et de l'effusion de sang en résulteront au Congo occidentale.

Suivant la description scrupuleuse de Des Forges, je me limiterai surtout à la part de la Belgique avant, durant et après le génocide, et situé dans le contexte de la partie de la communauté internationale.

Dans les premières 24 heures, les principaux acteurs internationaux – les responsables politiques en Belgique, en France, Aux Etats-Unis et aux Nations-Unis) comprirent la gravité de la crise, même s'ils ne pouvaient pas prévoir l'étendue que le massacre allait prendre par la suite. Ils aurait pu utiliser leurs troupes nationales, la MINUAR, ou encore

une combinaison des deux forces pour affronter les tueurs et commencer à sauver immédiatement des vies. En perturbant la campagne de tueries en des points centraux et stratégiques (tout commençait à Kigali, FQ) les soldats étrangers auraient pu la rendre inopérante à travers tout le pays... Les principaux dirigeants internationaux furent prêts à collaborer dans le but commun d'évacuer leurs propres ressortissants et employés expatriés, mais refusèrent toute action commune pour sauver la vie des Rwandais. Ils préférèrent se concentrer sur des problèmes d'importance immédiate pour leurs propres pays: la Belgique, en retirant ses casques bleus avec le minimum de déshonneur...

Bagosora et les militants du Hutu Power exploitèrent les deux semaines d'inertie internationale pour persuader les autres que leur programme génocidaire pouvait aboutir sans qu'une réaction internationale significative ne se produise... Alors que les dirigeants politiques dans les différentes capitales et aux Nations Unies passaient leur temps à discuter, certains casques bleus prirent l'initiative de sauver des vies. Bien qu'insignifiants par rapport au nombre de vie à sauver, leurs efforts pour accomplir leurs mission protégèrent des milliers de personnes qui, sans cela, auraient certainement péri.

Lorsque les tueurs entrèrent en action, tous, Rwandais et étrangers se tournèrent vers la MINUAR, attendant de voir comment elle allait réagir. Les tueurs se demandaient si elle allait les menacer; de manière générale, elle ne le fit pas. Les personnes en danger, quant à elles, comptaient sur la MINUAR pour les protéger; la grande majorité des Rwandais ne le firent pas. Ses efforts pour sauver certains Rwandais étaient louables, mais démontraient également combien d'autres auraient pu être sauvés si le Conseil de sécurité avait donné l'ordre d'effectuer la mission et investi les moyens requis pour son exécution... Lorsque les nouvelles de la crise au Rwanda atteignirent l'Europe, les Belges essayèrent tout d'abord de renforcer la MINUAR. Alors que la fin du mois de février leurs tentatives d'élargissement du mandat s'étaient révélées infructueuses, ils avaient prévenu le personnel des Nations unies que "l'opinion publique ne tolérerait jamais de voir des soldats de la paix belges rester les témoins passifs d'un génocide. Le 7 avril, le ministre belge des Affaires étrangères...réitérait les mêmes propos: " s'il y avait de nombreux morts, l'opinion publique ne comprendrait pas que la MINUAR reste passive, se réfugiant derrière les limitations de son mandat"...".

Comme on a déjà dit auparavant le même ministre Claes tournait 180° quand la nouvelle de la mort des dix paras était arrivée. Maintenant cette même 'opinion publique' était invoquée comme argument pour retirer les soldats belges.⁷ *"Le public, qui en février n'aurait pas accepté la 'passivité' face au génocide et qui la veille n'aurait pas accepté que la MINUAR se cache derrière les limitations de son mandat si elle était confrontée à 'de nombreux morts', trouverait à présent inacceptable que les soldats de la MINUAR 'gardent une attitude passive' s'il y avait de nouvelles victimes belges. (Des Forges)*

Sachant qu'un massacre ethnique avait lieu la Belgique préparait avec Les Etats-Unis et la France le retrait de ses propres ressortissants.

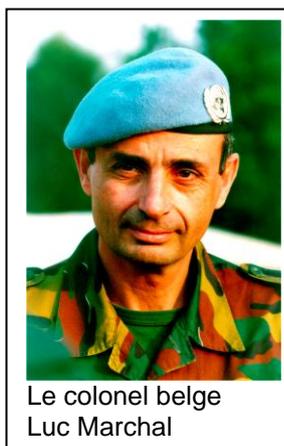


Scène du film "Hotel Rwanda"

7 Des Forges fait mention d'un sondage mené par le journal 'Het Volk', qui montrait que la majorité de la population ne supportait pas le retrait des soldats, avec la vedette: 'Les Flamands ne laissent pas tomber le Rwanda'.

Le 8 avril et une journée après le meurtre des 10 para belges, la Belgique propose de changer le mandat des casques bleus de l'ONU de sorte qu'ils ne protègent que des étrangers seuls. Ce propos est accueilli avec bienveillance par certains autres membres permanents du Conseil de sécurité. Des Forges remarque que cette décision n'excluait pas que des gouvernements individuels pourraient envoyer avec des troupes d'évacuation encore une force supplémentaire, ce qui semblait le plus évident pour la Belgique et la France.

Claes prétend qu'il a fait un pas dans cette direction vers la France, mais sans résultat, ce qui d'ailleurs est nié par un général français. Plusieurs spécialistes militaires, parmi lesquels le commandant de la MINUAR le générale Dallaire lui-même, affirment que les forces d'évacuation belges et françaises avec les troupes de MINUAR auraient été suffisantes pour faire cesser la violence.⁸



Le colonel belge
Luc Marchal

Le colonel belge Marchal juge: *“Quand on point le doigt, à juste titre, vers certains responsables présumés du génocide, je me demande malgré tout, s'il n'existe pas aussi une autre catégorie de responsables par...omission”* (Des Forges)

Pendant l'opération d'évacuation des étrangers des scènes dramatiques ont lieu, quand il paraît que les militaires belges et français ne viennent secourir que leurs propres ressortissants seuls et abandonnent complètement les Tutsi, comme une proie sûre de leurs meurtriers. Accidentellement des soldats MINUAR protègent des endroits où se réfugient de groupes larges des Tutsi. Mais du bureau de l'ONU à New York de nouveaux ordres continuent à être envoyés, qui défendent l'aide apporté à la population locale Tutsi afin de ne pas violer la 'neutralité' du mandat et de ne pas brouiller les efforts de l'évacuation. Quelques soldats belges courageux refusent

à obéir à ces ordres et protègent ou délivrent des Tutsi néanmoins. Malheureusement il y a aussi le cas dramatique dans l'Ecole Technique Officielle (ETO), où une groupe de 90 soldats MINUAR devaient garantir la sécurité des 2000 Tutsi, et quelques religieux étrangers. Le 11 avril une force française évacue les étrangers. Le détachement de MINUAR reçoit alors l'ordre de quitter le site pour d'autres 'missions prioritaires', tout à fait conscient des conséquences pour les Tutsi laissés. Avant leur départ des Tutsi supplient les militaires belges de les tuer, mieux que de tomber entre les mains et machettes des Interahamwe. Quand les jeeps avec les casques bleus passent la porte beaucoup de Tutsi courent derrière eux en criant 'ne nous abandonnez pas!' Le commandant belge, lieutenant Lemaire rapporte à ses supérieurs qu'il avait laissé deux voitures et un générateur électrique. Qu'il a aussi laissé 2000 Tutsi ne vaut apparemment pas une mention particulière. Directement après leur départ les milices entrent l'école. Dans quelques heures presque tous les Tutsi sont abattus.

Enquêté par un tribunal international à propos de ce 'Srebrenica belge' le commandant Lemaire comparait la situation avec une grande incendie et qu'il ne disposait que d'un seul extincteur tandis qu'il avait besoin d'une voiture de pompier. Il affirmait que les autorités belges étaient au courant que la vie des Tutsi dépendait de la protection de troupes belges de MINUAR et qu'ils auraient pu être sauvés si la force d'évacuation avait reçu l'ordre de rester plus longtemps.

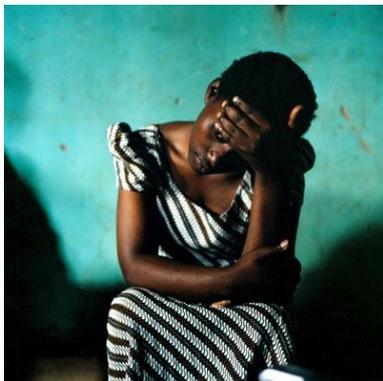


8 Le colonel belge Marchal (MINUAR) affirme aussi que la position responsable serait de combiner la force d'évacuation avec le MINUAR pour rétablir la paix dans le pays.". La direction de la FPR avait fait une proposition semblable à la MINUAR au début des violences.

Dans son livre 'le complot de la Belgique' l'auteur Chris De Stoop répète la question posée par des Rwandais:

"Est-ce que les autorités belges sont jamais poursuivies? Est-ce que la presse a jamais fait un examen de conscience? Est-ce que c'est en effet un problème du tout en Belgique? Est-ce que le génocide a

laissé une lésion collective ici? Est-ce qu'on fait des romans, des films, des pièces de théâtre comme dans d'autres pays? Est-ce que c'est de l'Histoire Nationale avec des majuscules ou une note au bas de la page? Pourquoi personne des responsables n'a jamais été poursuivi, tandis que les responsables militaires Roméo Dallaire⁹ et Luc Marchal qui recevaient le valet de pique et tombaient dans la psychiatrie. 'Perdu les pédales' disait l'ancien ministre de Affaires Etrangères Willy Claes, qui lui-même n'a heureusement pas trop souffert



psychiquement. Presque tous les spécialistes sont d'accord qu'il y avait suffisamment des indications afin de prévenir la catastrophe et qu'après la force disponible de 4000 suffisait pour ralentir le génocide. Mais la Belgique, qui portait d'ailleurs une responsabilité coloniale lourde et qui auparavant avait fait un appel pour élargir le mandat de l'ONU, ne voulait pas seulement que ses propre paras disparaissaient de la scène, mais aussi toutes les autres troupes. En cela ne pas non pas en silence et la queue basse, mais à haute voix de Bonn jusqu'à New York. Le retrait était une décision criminelle et immorale. Une crime contre l'humanité.."

Des Forges elle aussi soutient l'analyse que les Belges étaient tout à fait au courant des conséquences d'un retrait de leurs troupes: *"Lorsque la décision fut prise le 10 avril, la Belgique avait compris la nature et l'ampleur du massacre qui allait se dérouler. Au moment de la communication officielle le 13 avril, le caractère génocidaire des tueries était encore plus prononcé."*

Lefèvre remarque qu'en 1960 déjà les militaires belges étaient capables d'empêcher de grands massacres par une intervention rapide et efficace et avec peu de troupes. D'après des rapport de 1962 on peut conclure qu'on réalisait effectivement que sans une présence militaire d'un 'pays neutre' le Rwanda tomberait un jour de le génocide. Il conclut: *"Trop impliquée, trop concernée, trop suspecte d'a priori favorables, voire de complicité à l'égard d'un des deux camps qui s'affrontent, l'armée belge aurait sans doute mieux fait de ne plus intervenir à ce dernier moment au Rwanda. En réalité, ell s'est de nouveau empêtrée dans une situation qu'elle a elle-même largement contribué à déclencher dans les années 1960"*. Dans ce contexte il écrit que déjà en 1960 des dirigeants Tutsi avaient demandé à l'ONU de remplacer le mandat belge par une force de paix de l'ONU indépendante, mais que l'ONU avait refusé ce demande.

Le rapport de la Fédération International de Lignes des Droits de l'Homme conclut que la communauté internationale, l'Etat rwandais et les autres pays – qui d'une manière ou d'une autre avait participé au génocide ou en avaient été les témoins passifs – devraient assumer la responsabilité de rendre justice pour ces crimes de 1994. Pourtant elle constate qu'il a fallu attendre deux ans, avant qu'un tribunal international était installé, et qu'en plus celui-ci fonctionnait mal. Comme si cela n'était pas encore suffisant, il paraît que les autorités judiciaires belges n'ont guère et mal coopéré pour extradier des suspects du génocide résidents en Belgique au tribunal. Tuypens parle d'un réflexe belge et catholique afin de démoniser le régime rwandais d'après le génocide, et un réflexe qui qui fait activement une campagne dans les medias afin de décrire la crimes et les représailles du FPR comme une 'deuxième génocide', ainsi estompant la faillite politique et ecclésiaste colonial belge au Rwanda. Quoi qu'il en est, il est de toute façon remarquable que, comme De Stoop l'a dit, qu'il n'est toujours pas question d'un ravissement social profond. Et surtout dans nos églises,

9 Après le retrait des soldats belges le général canadien Dallaire aurait encore une force d'environ 570 militaires. Dans la période après il a de plus en plus donné protection aux Rwandais réfugiés et intervenait pour délivrer des Tutsi. (Des Forges)

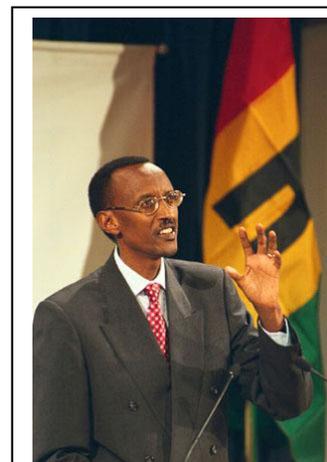
dont la Parole nous dit que *“le jugement va commencer par la maison de Dieu”* (1 Pierre 4:17).

Si Des Forges dans sa conclusion est d'avis que les responsables rwandais seront jugés pour leur participation au génocide, mais que les dirigeants étrangers, dont la passivité a avancé l'ampleur et la durée du catastrophe, seront jugés seulement par la jugement de l'histoire et de l'opinion publique, ces derniers s'échappent trop facilement selon la mesure de la parole de Dieu.

Et ensuite?

L'initiative de raviver cette histoire (ou mieux: de la connaître finalement) est prise, afin que nous puissions échapper aux jugements de Dieu, en reconnaissant la vérité. Afin qu'avec des remords et de la repentance nous supplions de nous pardonner ceux que nous avons si injurieusement abandonnés et Celui qui, pour notre salut, a 'abandonné' son propre Fils. (Psaume 22.1). Afin que la mentalité des sages-femmes (Exode 1) se réveille en nous. Ce n'est que sur cette base que des nouvelles

opportunités de rapprochement entre les peuples seront possibles. Mais aussi que sur cette base seule la guérison et le rétablissement du peuple rwandais toujours souffrant puissent également contribuer à la guérison et le rétablissement de notre propre âme délabré. Dans les mots de Des Forges: aucune réconciliation sans justice. Et aucune justice sans vérité. *“L'histoire doit être dite”* Avec reconnaissance pour les études déjà mentionnées, nous voulons stimuler par ces document ce processus dans nos églises.



Paul Kagame, chef de la FPR et président actuel



Philip Quarles van Ufford
Juin 2009

Littérature.

- 'Aucun témoin ne doit survivre', réd. Alison Des Forges, (Féd. Int. Des Ligues des Droits de l'Homme), ed. Karthala, 1999
- 'Les militaire belges et le Rwanda', Patrick et Jean-Noël Lefèvre, éd. Racine, 2006
- 'La bonne alliance', l'Eglise et le Rwanda', Dirk Tuypens, EPO, 1998
- 'Les colonies allemands, Rêve ou cauchemar', Gisela Graichen, Horst Gründer, Ullstein Verlag, 2005
- 'Nous existons encore', Annick Kayitesi, Ed. Michel Lafond, 2004
- 'Le complot de la Belgique', Chris De Stoop, De bezige bij, 2007

